Le CCAS participe à l'instruction des dossiers d'aide pour les personnes âgées et/ou handicapées. Concernant l'aide sociale à l'hébergement le CCAS est tenu de mener les enquêtes auprès des obligés alimentaires (parents, enfants, conjoint…) du demandeur.

1-Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC).
Vous avez plus de 60 ans ? Vos parents ont besoin d'aide ? Les professionnels du CLIC vous conseillent et vous orientent vers les services dont vous avez besoin (portage de repas, aide à domicile, téléassistance, accueil familial, hébergement, possibilités de prise en charge financières…).

CLIC Nord Est Anjou
Maison de services au public (MSAP)
15, avenue le Gouz de la Boulaye, 49150 Baugé en Anjou
02 41 89 14 54 – contact@clicnordestanjou.com
Site internet : https://clicnordestanjou.com
Permanence sur rendez-vous à Beaufort-en-Anjou : le mardi de 9h à 12h – Maison France Service – 2, rue de Lorraine.
Retrouvez les autres permanences (hors Beaufort) : cliquez ici.

2-Le registre communal (grand froid et canicule).
Pour faire face à un risque éventuel de canicule ou de grand froid, Beaufort-en-Anjou se mobilise chaque année pour assurer la sécurité des personnes les plus vulnérables.
Une période de « veille saisonnière » est mise en place et un registre nominatif est ouvert au 02 41 79 74 60 ou à l'accueil de la mairie.
Les Beaufortais et Géens, ainsi répertoriés, seront régulièrement appelés.

3-Santé Loire Vallée de l'Authion.
Vous souhaitez avoir des informations sur les soins et l'accompagnement à domicile ?
02 41 52 16 47 – https://www.anjouaccompagnement.fr/

4-Téléassistance : un service à votre écoute 24h/24.
Destiné aux personnes âgées, isolées dépendantes et fragiles, le service à distance propose une plateforme d'écoute 24h/24, 7 jours/7, pour vous apporter assistance et réconfort.
Installé au domicile, un terminal vous permet de lancer un appel en cas de problème.
> Présence Verte Pays d'Ouest : 02 41 31 77 00.

> Vitaris Ouest : 02 51 80 58 80.